

Saison 2011/2012

réservés aux adhérents

Mardis
Mercredis
Vendredis
Samedis

Forfait 1^{er} trimestre :

Du Mardi 20 Septembre 2011 au Samedi 17 Décembre 2011 inclus.
Attention ! les cavaliers du mercredi auront cours le Mercredi 2/11/11

| | |
|---|-----------|
| Reprise 1h | 169 euros |
| Séance débutant 1h30 | 189 euros |
| Reprise 1h + 1h30 Entraînement Horse Ball | 298 euros |
| Séance débutant 1h30 + 1h30 Entraînement Horse Ball | 329 euros |

Forfait 2^e trimestre :

Du Mardi 3 Janvier 2012 au Samedi 31 Mars 2012 inclus.

| | |
|---|-----------|
| Reprise 1h | 145 euros |
| Séance débutant 1h30 | 165 euros |
| Reprise 1h + 1h30 Entraînement Horse Ball | 238 euros |
| Séance débutant 1h30 + 1h30 Entraînement Horse Ball | 275 euros |

Forfait 3^e trimestre :

Du Mardi 3 Avril 2012 au Samedi 23 Juin 2012 inclus.
Attention ! Il n'y aura pas de cours le mercredi 16 Mai et le week end de la Pentecôte (Championnat de France de Horse Ball)
Dernier entraînement de Horse Ball le Mardi 5 Juin 2012

| | |
|---|-----------|
| Reprise 1h | 135 euros |
| Séance débutant 1h30 | 155 euros |
| Reprise 1h + 1h30 Entraînement Horse Ball | 212 euros |
| Séance débutant 1h30 + 1h30 Entraînement Horse Ball | 227 euros |

Forfait 10 leçons 1h adultes

valable 4 mois : 148 € avec adhésion au Club (rentrée au club en haut de page)

Tarifs Hors Forfait :

Séance 1h30, Débutant : 18 €

Reprise 1h : 15 €

rentrée au club

| | |
|---------------------------|----------|
| Nés en 2005 - 2006 - 2007 | 50 Euros |
| Nés de 2004 à 1997 | 62 Euros |
| Nés avant 1997 | 67 Euros |

Le règlement de la "rentrée au club" ci-dessus est obligatoire pour avoir accès aux tarifs adhérents ci-contre. Tous les cavaliers nés avant et en 2004 auront leur licence sportive FFE. Les cavaliers nés avant 2004 devront fournir une attestation d'assurance extra-scolaire.



- GALETTE DES ROIS offerte par la ferme équestre
Dimanche 15 Janvier 2012 à 16h
- PASSAGE DES GALOPS
Dimanche 10 Juin 2012 à 14h (inscription préalable)
- FÊTE DE FIN D'ANNÉE, Barbecue,
Samedi 23 Juin 2012 à 20h

! conditions

Les forfaits peuvent être réglés en 3 fois à condition de déposer la totalité du montant, à chaque début de trimestre. En fin de trimestre le règlement ne pourra se faire qu'en une seule fois. Tout trimestre commencé sera dû.

Pour toute adhésion à l'année, veuillez nous fournir un certificat d'assurance extra-scolaire ainsi qu'un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports équestres.

Après un délai de 15 jours de non règlement du forfait une majoration de 5 euros sera appliquée sur le montant dû.

Tout cavalier inscrit au cours d'1h doit être présent au plus tard 30min avant le début du cours et 15min après pour participer aux soins du poney.

Tout cavalier se présentant avec 5min de retard en cours ne sera plus accepté à sa séance et ne pourra la rattraper.

Attention ! Sans certificat médical, cette année, les cours ne pourront être rattrapés.

Merci de votre compréhension.



03.86.41.22.22
www.ferme-equestre-du-buisson.com
www.fermeequestredubuisson@wanadoo.fr
route de chevannes 89240 Villefargeau

ferme équestre



du BUISSON

